

**Sortie latérale de piste lors du décollage sur altisurface enneigée,
collision avec des obstacles**

Avion Jodel D140	Immatriculation F-BMFT	Exploitant Club
Date et heure ¹ Dimanche 13 février 2011 à 11 h 30	Lieu Altisurface de Saint Jean d'Arves (73)	Conséquences Avion légèrement endommagé

L'élève atterrit sur l'altisurface enneigée de Saint Jean d'Arves avec un instructeur et un passager. Le vol s'effectue dans le cadre de la préparation à la qualification montagne "skis". Parvenu en haut de la piste, le pilote débute un virage en vue de redécoller.

La manœuvre s'effectue sur une pente glissante dont le léger dévers n'a pas été détecté par le pilote. L'avion dérape sur une quinzaine de mètres. L'instructeur ne parvient pas à stopper le mouvement. Il réduit la puissance du moteur et fait évacuer le pilote et le passager pendant la glissade. L'avion heurte des piquets en bois qui l'empêchent de tomber dans une pente plus forte. Le contact avec les piquets provoque le déchirement de la toile d'intrados.

L'instructeur n'a pas de qualification de mécanicien. Il décide de réparer sommairement les déchirures avec de l'adhésif et de redécoller vers l'aérodrome de départ.

Agé de 65 ans, il totalisait 17 600 heures de vol dont 2 500 sur type, 40 heures dans les trois mois précédents et 5 heures dans les vingt quatre heures précédentes, toutes sur type. Il est titulaire d'une licence PPL(A) de 1970, qualification montagne "skis" de 1988 et FI(A) en cours de validité.

L'élève, âgé de 52 ans, totalisait 350 heures de vol dont 130 sur type, 20 heures dans les trois mois précédents et deux heures dans les vingt-quatre heures précédentes, toutes sur type. Il est titulaire d'une licence PPL(A).

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : CAVOK, vent calme, température 6 °C, QNH 1011 hPa. La neige était tassée et très glissante.

Conclusion

L'accident est dû à la prise en compte insuffisante par l'équipage de la nature glissante de la plate-forme en devers sur laquelle il a effectué le demi-tour qui a conduit à la perte de contrôle de l'avion au sol.

Bien que probablement difficile à organiser, l'inspection de l'avion par un spécialiste avant de redécoller aurait pu permettre l'identification d'éventuels dommages structuraux.

¹ Heure locale.